

Avril 2023

*Joli Chardonneret tu es sorti de l'ombre
Posé sur la rembarde pour venir me chanter
Une ode à la Nature, au Soleil, au Printemps
Tu es venu me dire que l'Amour est devant
Saute, vrille, vole
Et mange toutes les graines que je t'ai données
Reviens sur mon balcon, recommence ton chant
Qui m'envahit toute entière
Ces matins des beaux jours
Joli Chardonneret je te veux sur ma route
Dans ma jolie campagne au pied de mon balcon
Oiseau de printemps - Elodie Santos, 2009*



INFOS MUNICIPALES

∞ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire.

∞ Passage de la balayeuse : Lundi 17 Avril

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

∞ Entretien du cimetière

Chaque semaine, les services techniques interviennent au cimetière pour son entretien. Chaque semaine et ce malgré quatre bacs mis à disposition pour que chacun puisse déposer fleurs, plantes ou objets cassés, on trouve des dépôts hors bacs ! Cela nuit à la propreté du lieu où nombre d'entre vous sont attachés.
Merci de prendre en considération cette information.

∞ Cabinet d'architecte pour la création d'un nouveau restaurant scolaire

Suite au lancement d'une consultation auprès des cabinets d'architectes, cinq dossiers ont été reçus. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 février afin d'étudier les propositions émises par ces cabinets.

Il a été proposé de retenir la société EEUN ARCHITECTURE d'Auray.

Le conseil municipal, dans sa séance du 6 mars 2023, a avalisé cette proposition.

∞ Travaux réseau eaux pluviales

Après plusieurs années de négociations et de procédures suite à la réfection de la rue de la Mairie, le protocole d'accord pour la reprise des réseaux eaux pluviales a été signé mi-mars entre les entreprises, les assurances et la municipalité.

Les entreprises ont un délai de 6 mois pour intervenir.

Les secteurs concernés sont : rue de la Mairie, carrefour rue du Douet et rue de la Mairie à hauteur de la salle du CARROUEZ.

Dès que nous aurons les dates d'interventions, vous serez avisés.

Le coût de ces travaux est entièrement pris en charge par les assurances des entreprises.

Lundi : 15h à 17h
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15

accueil.mairie@guilliers.fr

<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h15

1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

Cantine – Garderie :

02.97.74.50.15

Assistante sociale :

02.97.73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32

Mercredi 15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h15

Déchèterie Les Tertres :

02.97.22.85.80

Lundi et Jeudi :

8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Samedi :

8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :

02.97.73.20.73

Portage des repas :

02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :

02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :

02.97.74.40.66

Pharmacie :

02.56.30.56.56

Cabinet médical :

02.97.74.42.96

Cabinet kiné :

02.97.70.69.20

Ostéopathe : 07.82.94.54.97

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :

Du lundi au samedi

De 9h45 à 12h00

Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

∞ Travaux de rénovation des menuiseries extérieures de la Mairie

Dans le cadre de l'amélioration et de la performance énergétique de l'habitat, notre Mairie fait peau neuve de l'ensemble de ses menuiseries extérieures. Ce n'est pas moins de 25 fenêtres ainsi que la porte d'entrée qui font l'objet de remplacement. Les travaux sont exécutés par la Société des Fermetures du PORHOËT pour un montant de 75 600 € TTC. Des subventions sont accordées pour ce projet à hauteur de 18 054€ de la part de l'Etat et 21 346.85€ de la part du Département, soit un coût pour la collectivité de 36 199.15€.

∞ Quelques changements au niveau de nos agents communaux

Service technique :

La Mairie a recruté au 1^{er} mars, Mme Véronique CLOUP en qualité de chef d'équipe. Véronique est originaire de la Région Alsace. Elle est titulaire, entre autre, d'un BTS gestion et protection de la nature ainsi que d'une licence professionnelle en protection de l'environnement. Plus récemment, Mme CLOUP s'est spécialisée dans la gestion forestière avec l'obtention d'un brevet professionnel en aménagements paysagers.

L'équipe du Service Technique est à nouveau complète avec 3.5 agents équivalents temps plein.

Service scolaire :

Nathalie LE CUNFF a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mars. Après plus de 23 ans de services au sein de l'école Robert DESNOS, les élèves lui ont rendu un hommage émouvant lors de son départ de l'école.

Nathalie est remplacée par Roxane THEBAUD, retenue par le jury de recrutement, parmi les 42 candidatures reçues.

Roxane connaît bien sa nouvelle école puisqu'elle y a effectué son stage pour sa formation au CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance.

Service restauration scolaire :

Elisabeth MOINE est recrutée depuis le 6 mars dernier pour remplacer un agent en congé parental au sein de ce service. Elisabeth intervient le midi pour le service et l'encadrement des enfants ainsi que pour le nettoyage du restaurant scolaire.

Bienvenue à toutes ces agentes.

∞ ADMR : Recherche d'Aides à Domicile

Nous sommes à la recherche d'aides à domicile motivées pour l'ADMR du Porhoët et dans divers secteurs. (La Trinité - Porhoët – Mohon – Ménéac – Guilliers - St Malo des trois fontaines et Evriguet).

Vous êtes discret, organisé et capable de travailler en autonomie ? Ce poste est fait pour vous !



Avec ou sans expérience - Avec ou sans diplôme - Nous vous formons

N'attendez plus pour postuler, nous sommes impatients de vous rencontrer ! L'aide à domicile c'est plus qu'un métier, c'est avant tout une aventure humaine ! Les aides à domicile interviennent chez les personnes âgées, personnes handicapées, familles (travaux ménager, repassage, aide à la toilette, préparation des repas).

CV à envoyer à Mme LALYCAN Claudine : triniteporhoet@admr56.com (06.79.04.31.64 ou 02.97.93.98.81)

∞ Concours des Maisons Fleuries

Après un hiver long et triste, aidez-nous à profiter des futures belles journées estivales en embellissant vos maisons pour le bonheur de tous. Mettez de la couleur dans vos jardins. Participez au concours des maisons fleuries dans le bourg comme dans les villages. A l'issue de la remise des prix, une plante vivace ou un petit arbuste est traditionnellement offert à chaque participant. **Inscription en mairie jusqu'au 15 juin.**

CONCOURS
DES
MAISONS FLEURIES

2023



∞ SMICTOM



Le SMICTOM propose à la vente des composteurs individuels 400 litres, avec bio-seaux et piques, à des tarifs préférentiels. La vente de ces composteurs est réservée aux usagers du SMICTOM Centre Ouest et est limitée à 1 composteur par foyer.

Ils sont à retirer au siège du SMICTOM aux horaires d'ouverture (règlement par chèque uniquement).

Consultez les tarifs sur www.smictom-centreouest35.fr > Mes démarches > Acquérir un composteur.

∞ Crédit Agricole

La rencontre Sociétaire prévue le jeudi 13 avril à la Salle des Fêtes de Ménéac **débutera à 19h30 et non 19h** comme cela a été indiqué sur l'invitation envoyée aux sociétaires.

∞ Surveillance de lignes électrique ENEDIS par hélicoptère : Samedi 8 Avril

Nous vous informons qu'un hélicoptère survolera la commune à très basse altitude. Ces survols ont pour but de détecter les anomalies présentes sur le réseau afin d'établir le programme de maintenance et d'ainsi assurer la fourniture d'électricité.

DU COTÉ DES SERVICES

∞ Congés des commerçants

La Crème Rit sera fermée du 22 au 29 avril inclus.

∞ Bibliothèque

Des livres gratuits sont à la disposition des Guillierois à l'entrée de la bibliothèque le mercredi après-midi de 15h à 17h et le samedi matin de 10h30 à 12h15. N'hésitez pas à venir.

DU COTÉ DES SPORTS

∞ Rando VTT et pédestre

L'association VTT Guillierois organise le **Dimanche 16 Avril** en matinée sa 12^{ème} Rando VTT et PEDESTRE.

Plusieurs circuits proposés : de 8 à 15 km pour les pédestres et de 20 à 45 km pour les VTT.

Tarifs inscription : 5€ VTT – 4€ Pédestre

Départ à partir de 7h30 à la Salle des Sports de GUILLIERS.

Deux ravitaillements par circuit + un casse-croute et une boisson à l'arrivée.

Si besoin d'informations : 06 10 21 13 43.



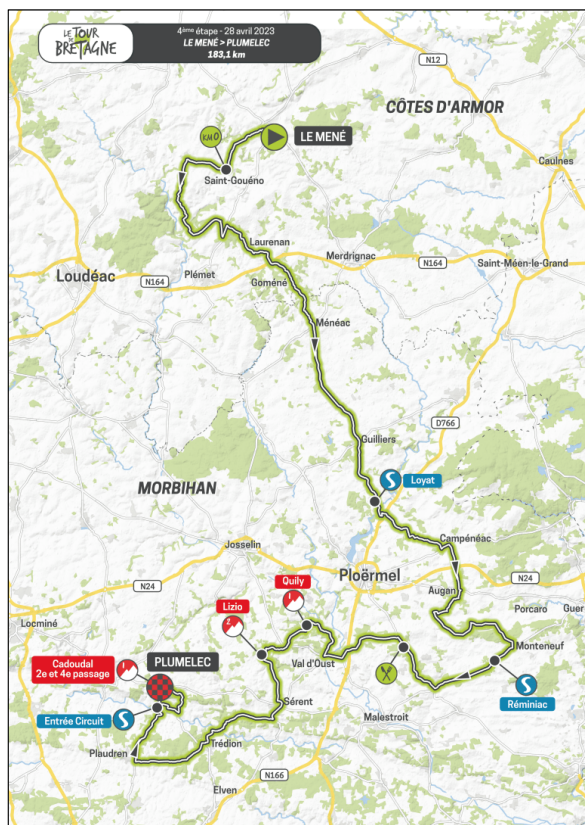
∞ Activités sportives communales pendant les vacances scolaires

Nouveau succès pour les activités sportives proposées par Max durant les vacances de février. Les enfants étaient bien plus nombreux que lors des vacances de la Toussaint. Les activités ont été appréciées. 9 filles étaient présentes sur toutes les activités confondues. Les sports innovants comme le Pool-Ball et le Kinball ont été appréciés puisque ce sont des sports sans contact. La sortie Bowling a également été très prisée. Merci à Max pour toutes ces animations.

Comme à chaque période de vacances, des activités sportives seront organisées pendant les vacances de Pâques sous l'encadrement de Max JEHANNO, notre animateur sportif. N'hésitez pas à vous rapprocher de celui-ci pour obtenir le programme et inscrire vos enfants : sportguilliers@orange.fr

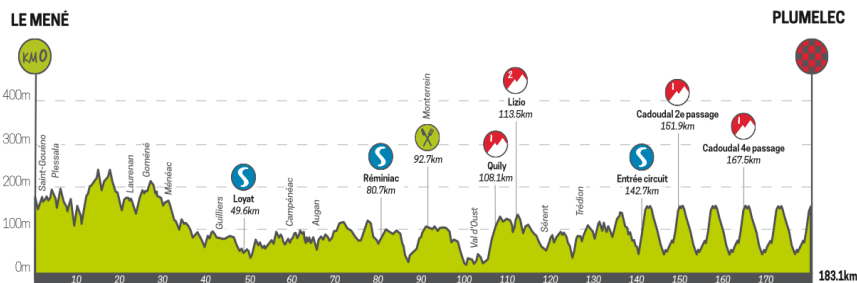
Le programme sera disponible en mairie et sur notre site internet www.guilliers.fr

∞ Courses Cyclistes



Le **Vendredi 28 Avril**, GUILLIERS verra passer la 4^e étape du Tour de Bretagne qui partira de LE MENE à 9h45 pour finir à PLUMELEC vers 15h30 soit un parcours de 183.1 km.

Le passage à Guilliers est prévu vers 13h sur la D13 (Route Ménéac/Loyat).



Vendredi 5 mai : « La Classique Morbihan »

Course cycliste professionnelle féminine organisée par l'Association Grand Prix Morbihan Organisation passera dans la commune à partir de 13h (D16, Rue du Calvaire, Rue de la Mairie puis direction Loyat).

Mardi 10 Mai : « Bretagne Ladies Tour 2023 »

Epreuve cycliste féminine avec un passage à Guilliers à partir de 14h30 (Route de Josselin, Rue du Calvaire, Rue Saint Louis, D16).

∞ Ecole Robert Desnos

Pendant le mois de Mars, les élèves de toute l'école ont produit, créé, imaginé, peaufiné des œuvres qui seront exposées à la salle de La Gavotte le vendredi 14 Avril dès 18h dans le cadre de l'action « Apéro- Expo- Plat à emporter »! Venez admirer et déguster!

Ce sont aussi des œuvres sur le thème de l'Arbre cette fois, qui ont été exposées à Mohon le 18 mars, dans le cadre du festival « Arbor'essence »! Les élèves de cycle 1 et 3 en ont profité pour aller admirer les vrais arbres de la forêt de Concoret en collaboration avec le C.P.I.E le 24 mars.

Et parce que le mois de Mars semblait insuffler l'approche et le respect de la nature, une « Marche Verte » s'est déroulée mardi 21 mars dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets ! Notre objectif : ramasser un maximum de déchets aux abords de la forêt de Guilliers.

Chaque classe a aussi participé à la semaine du Court Métrage. Pendant que les élèves de cycle 3 iront voir « Filles de... », une pièce chorégraphique, le 13 avril à la Chapelle Bleue de Ploërmel, les autres classes finaliseront l'exposition du 14 avril à La Gavotte avant de partir en vacances que nous souhaitons reposantes !

∞ Rencontres inter-écoles

Les élèves de cycle 3, cycle 2 et cycle 1 se sont à nouveau respectivement rencontrés autour de jeux sportifs les lundi 27, mardi 28 et vendredi 31 mars. Merci à Max JEHANNO pour rendre ces rencontres possibles ! Prochains rendez-vous en juin !

DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu
Jeudis 6-20-27 avril	14h00	Activités en salle, marche et boules	Les Guillerets / Le Carrouéz
Jeudi 13 avril	12h00	Repas « A la Bonne Franquette »	Les Guillerets / Le Carrouéz
Vendredi 14 avril	18h00	Exposition	Amicale Laïque / La Gavotte
Samedi 15 avril	14h00-16h00	Atelier Créatif	Comité des Fêtes / Salle des Elections
Dimanche 16 avril	A partir de 7h30	Rando VTT / Pédestre	Complexe Sportif
22 avril au 1er mai	10h/12h30-13h30/18h30	Salon d'art	Mairie / Le Carrouéz
Vendredi 28 avril	13h00	Tour de Bretagne	D13
Dimanche 7 mai	10h00-18h00	Foire du Printemps	Comité des Fêtes / Kerbigot
Lundi 8 mai	11h00	Cérémonie Commémorative	Place de l'Eglise

Le Maire - Joël LEMAZURIER



GUILLIERS 56

du **SAMEDI 22 AVRIL** 10h - 12h30 / 13h30 - 18h30
au **LUNDI 1^{er} MAI** > Salle du Carrouéz <




PERFORMANCE ARTISTIQUE / PORTRAITISTE ET CARICATURISTE
Gilles DAVOP

21^e ÉDITION SALON D'ART

ENTRÉE GRATUITE

∞ Règlementation sur le feu

L'usage du feu et le brûlage de déchets verts sont règlementés par un arrêté préfectoral mis en vigueur depuis le 26 septembre 2019 dans le département du Morbihan, cela en vue, de la protection des biens et des personnes, de la qualité de l'air, et de la protection des forêts, landes et milieux naturels contre l'incendie.

Déchets verts	INTERDIT TOUTE L'ANNEE (cf article 3)	
Végétaux parasités par les organismes nuisibles	POSSIBLE TOUTE L'ANNEE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)	
Feux et Foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNEE Sous réserves de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNEE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNEE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)	INTERDICTION POUR TOUS LES USAGERS AUTORISÉS CI-DESSUS	

∞ Règlementation sur le bruit

Il est important d'avoir conscience que le voisinage peut être perturbé par les nuisances sonores provoquées et vous devez veiller à ne pas trop porter atteinte à leur tranquillité.

• Travaux de jardinage

PAS AVANT L'HEURE, PAS APRES L'HEURE !

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• Animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit (abolements en particulier) de manière répétée et intempestive.

Tout bruit gênant peut être sanctionné, même avant 22h, par une amende de Classe 3 d'un maximum de 450 €.



∞ Circulation du virus de l'Influenza Aviaire

Depuis le mois de Juillet 2022, le virus de l'Influenza Aviaire circule activement chez les oiseaux sauvages (goélands, Fous de Bassan,...). Afin de limiter le risque de transmission de ce virus aux élevages de volailles, un arrêté préfectoral déterminant une zone de contrôle temporaire sur tout le département du Morbihan a été signé le 12 août. Cet arrêté impose des mesures de biosécurité renforcées dans les élevages professionnels et dans les basse-cours, et, en particulier, la claustration des volailles. Vous devez continuer les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

∞ Salon d'art

Le 21^e salon d'art de Guilliers ouvrira ses portes le 22 avril et se tiendra jusqu'au 1^{er} mai.

Les invités d'honneurs, lauréats des prix du Jury 2022, sont :

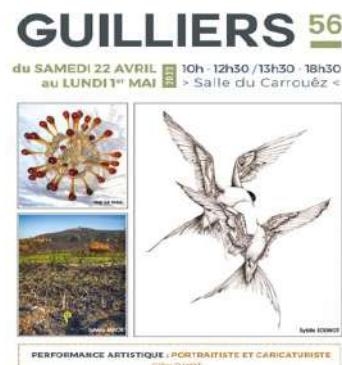
- Catégorie peinture/dessin : Sybille DODINOT
- Catégorie sculpture : Guy LE GAL
- Catégorie photographie : Sylvain BARON

Seront également présents 21 peintres/dessinateurs, 9 sculpteurs dont un artiste de Guilliers, et 15 photographes soit au total 48 artistes pour vous régaler les yeux.

A l'occasion du week-end d'ouverture du salon d'art, vous pourrez venir vous faire croquer par l'artiste Gilles DAYOT, caricaturiste/portraitiste.

Nous espérons que vous viendrez nombreux voir ces artistes plein de talent et qui apprécient de venir à Guilliers parce qu'ils trouvent que les Guilliétois sont des gens qui prennent le temps de voir leurs œuvres, savent s'attarder sur ce qui leur plaît et même reviennent voir une deuxième fois l'exposition. Ne les décevez pas, venez et amenez vos enfants, petits-enfants et vos amis.

Horaires d'ouverture du salon : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 tous les jours. L'entrée du salon est gratuite pour tous.



21^e ÉDITION **SALON D'ART**
ENTRÉE GRATUITE

∞ Comité des fêtes

Le mardi 21 Février s'est tenu le premier thé dansant à la Salle Le Carrouêz depuis la crise sanitaire. Il était animé par le groupe Le Bon Temps. 101 personnes s'étaient donné rendez-vous. L'équipe de bénévoles a su répondre à leur attente et a pu proposer buvette et petite collation à la pause. Merci à eux.

Peu de temps après, Samedi 4 Mars une soirée couscous était proposée aux habitants. Dès 19h30, Le Carrouêz s'est animé au son du DJ. Au menu : Couscous (3 viandes), fromage, salade et dessert. 80 personnes étaient inscrites à cet événement. Nous tenons à les remercier de s'être déplacé, d'avoir participé et espérons que vous avez passé une bonne soirée. Encore une fois merci aux bénévoles présents au cours de cette soirée car rien n'aurait pu se faire sans votre aide.

Les festivités continuent avec un atelier créatif le **Samedi 15 Avril**, proposé aux enfants de la commune (de 5 à 7 ans) sur le thème de Pâques. Places limitées (5€/enfant).

Inscriptions obligatoires auprès de Mme HOREL Aurélie au 06.68.53.67.37.

La deuxième édition de la Foire du Printemps se tiendra **Dimanche 7 Mai** au lieu-dit Kerbigot au centre de bien-être équin, canin et humain tenu par Mme ANDRE Cassandre. Nous recherchons des exposants possédant des végétaux (particuliers ou professionnels) pour cette édition.

Alors n'hésitez pas à nous contacter au 07.50.60.16.54 (Mme SOUCHET) ou par mail à cdf56490@gmail.com



∞ Amicale laïque de l'Ecole Robert Desnos

La prochaine collecte de papiers aura lieu le 15 Avril, de 10h à 12h à la salle de la Gavotte. Cette action permet de financer les activités pédagogiques des élèves.

La Gavotte est ouverte aux réservations pour tous vos événements. Pour toutes demandes, merci de téléphoner au 06.82.98.54.28 ou au 06.28.41.11.60. N'hésitez pas !

∞ APEL - Ecole Sainte Marie

Pendant les vacances de février, des travaux de canalisations ont été réalisés bénévolement par des parents et des élèves en mettant en place dans la cour des caniveaux d'évacuation d'eau pluviale. Merci à chacun d'eux pour leur implication !

Nous sommes déjà en préparation de la prochaine Marche Gourmande qui se déroulera le **Samedi 17 Juin**.

Cette année, un nouveau circuit, un nouveau menu et de nouvelles animations seront au programme !

Les flyers avec les bulletins d'inscriptions seront très prochainement disponibles dans vos commerces de Guilliers ou à récupérer auprès des familles de l'école. Renseignements : 07 50 60 16 54.

Enfin, cette année l'école fête son centenaire, nous recherchons des photos et objets en lien avec l'école et son histoire. Merci de nous contacter si vous avez des documents qui pourraient nous être utiles afin de présenter une exposition anniversaire. Contact : 06 33 71 17 96